

Parachat TOLDOT - תולדות

Horaires CHABAT
Nice et Régions

Vendredi 20 Novembre 2009

Hadlakat Nérote.....16h43

Chékia.....17h01

Samedi 21 Novembre 2009

Fin de Chabat.....17h46

Rabénou Tam.....17h57

« rappelez-vous !

Entre vos doigts et vos yeux c'est le 394ème numéro du Leha Dodi – n'hésitez pas à nous écrire sur :

daat@orange.fr

et à nous envoyer vos dons au

C.E.J. 31 avenue

H. Barbusse

06100 Nice »

La Yéchiva Torat H'aïm
vous informe de la
prochaine conférence du

Rav BENCHETRIT
le Lundi 30 Novembre
sur le Thème :

**« Hanoucca'h lumière
matérielle ou
spirituelle »**

La Yéchiva Torat H'aïm
souhaite un grand

MAZAL TOV a la famille
Jacques Baroghel

à l'occasion de la
Bar-Mitsvah de leur fils

ELIYAHOU

Le mot du Rav

LE SUPER AIMANT

Chap. 25 vers.19 : « **Et voici les descendants de Itsh'ak fils d'Avraham, Avraham engendra Itsh'ak** ». Ce verset est surprenant :

1/ Voici les descendants, lesquels ? Rachi explique il s'agit de Yaacov et Essav mentionnés dans la paracha. Cela semble évident !

2/ Pourquoi la Tora répète t-elle : Avraham engendra Itsh'ak ?

La naissance des jumeaux avec une nature opposée, Essav homme des champs sanguinaire, et Yaacov homme des tentes à la recherche de la perfection, **LAISSE CROIRE** que Yaacov est issu de l'influence de son père le Tsadik, et que Essav est issu de l'influence de sa mère, fille de Betouel le méchant et de Lavan le trompeur. La plupart des enfants ressemblent au frère de la mère, Essav ressemble à son oncle Lavan.

La Tora corrige ce « **LAISSER CROIRE** », **NON !** Il n'y a aucun doute que Yaacov et Essav sont les descendants issus de l'influence de leur père Itsh'ak. De même qu'il n'y a aucun doute que Avraham a engendré Itsh'ak.

Vers.28 : le verbe « **VAYEEAV** » signifie « **se forcer à aimer** ». Itsh'ak se forçait à aimer Essav parce que la chasse était dans sa bouche. Itsh'ak n'était pas dupe, il était conscient que son fils Essav cherchait à le séduire par des questions trompeuses, (par exemple: comment prélever la dime sur le sel ?) Par contre Rivka aimait naturellement Yaacov.

Pour Itsh'ak avinou c'était une terrible épreuve, lui qui est imprégné de la qualité de GUEVOURA, esprit de justice, doit convertir sa qualité de rigueur en « super amour » pour ne pas rejeter son fils rebelle. Ainsi, il l'entoure d'une affection débordante, avec de grosses promesses, dans l'espoir de le ramener dans le bon chemin. Cette volonté de super amour pour récupérer Essav à tout prix servira d'arguments à Itsh'ak avinou pour défendre ses enfants.

Chabat 89 b : dans le monde à venir HACHEM dira à Avraham : « **tes enfants ont péché !** ». La réponse de Avraham dont la qualité est BONTE est la suivante : « Maître du monde qu'ils soient anéantis pour la sanctification de Ton Nom ». HACHEM s'adresse à Yaacov qui a eut des déboires avec l'éducation de ses enfants : « tes enfants ont péché ! » Yaacov l'homme du EMET dit : « qu'ils soient anéantis pour la sanctification de TON NOM ». HACHEM s'adresse à ITSH'AK : « tes enfants ont péché ». Itsh'ak homme de rigueur donne une réponse sublime : « Maître du monde est-ce que ce sont uniquement mes enfants ? Ne sont-ils pas aussi les tiens ? Lorsqu'ils t'ont promis, nous ferons et nous écouterons Tu as appelé ISRAËL MON FILS AINE, et à présent ils seraient mes fils et non les tiens ? Je dirai plus, combien de temps ont-ils péché, combien d'années dans une vie humaine, 70 ôté de 20 années exempts de punitions il en reste 50, retranche les NUIITS, il en reste 25, retranche 12 ANNEES ET DEMIES qu'ils passent à prier, à manger et à satisfaire leurs besoins naturels, il n'en reste que 12 ET DEMI. Si TU VEUX BIEN en porter la charge entière H'AZAK. SI NON, partageons- la, j'en porterai une moitié et TOI, l'autre. Et si tu estimes que c'est à moi de porter toute la charge, ne t'ai-je pas offert ma personne en sacrifice ! Alors les Bénés Israël diront : « **Toi seul tu es notre père, notre défenseur** » ! Itsh'ak répondra : « au lieu de me remercier, remerciez le Saint Béni soit-Il. Aussitôt les Bénés Israël lèveront leurs yeux vers le TRES HAUT et diront « **c'est TOI HACHEM qui est notre père qui depuis l'éternité est notre SAUVEUR** ».

L'esprit de justice, c'est d'être intransigeant pour soi-même et extrêmement tolérant et aimant pour les autres.

Par RAV MOCHE MERGUI
ROCH HAYECHIVA

.Nous avons pu voir dans les numéros précédents que l' « *apikoros* » est un terme englobant aussi bien ceux méprisant les *Rabbanim* que ceux rejetant toute la Torah. D'après le Ran et les *Aharonim*, ces deux catégories de personnes sont comprises dans le même *din*/jugement. De nos jours, les peines applicables pour ce genre d'individus n'ont plus cours, mais ceux-ci existent encore. La forme d'*apikorsout* la plus répandue est sans doute celle consistant à considérer que les chercheurs universitaires connaissent mieux la tradition juive que les *Rabbanim* eux-mêmes, ce qui diminue automatiquement la valeur de ces derniers aux yeux de la population juive.

La Michna [Avot 2, 14 ; Sanhédrin 38b] recommande de savoir quoi répondre à l'*apikoros*. Mais de qui parle-t-on ici ? D'après le Talmud [Ibid] il s'agirait exclusivement de l'*apikoros* idolâtre tentant de se moquer de la Torah. Il est assez aisé de montrer à ce dernier la justesse de versets qu'il ne connaît pas réellement. Il n'est par contre pas conseillé de discuter avec l'*apikoros* juif. D'après **le Rambam** en effet, celui-ci ne pourra pas changer alors qu'il connaît les textes et qu'il les méprise néanmoins [commentaire sur la Michna, voir également Rachi sur Sanhédrin Ibid, s. v. « *kol shéken dépakar tféi* »]. Il a déjà eu la vérité devant les yeux et a pourtant refusé de la voir. Quel intérêt y aurait-il alors à tenter de le convaincre ? Au contraire, parler de la Torah avec un tel homme risque d'être dangereux.... Ne s'improvise pas « défenseur de la Torah » qui veut ! Les *apikorsim* connaissent bien souvent les textes traditionnels sur le bout des doigts et seraient capables de faire changer d'avis un homme manquant d'érudition...

Rabbénou Yona quant à lui, choisit de s'adresser aux *Rabbanim* et aux érudits emprunts de crainte de D.ieu en écrivant : « *Qu'il étudie la Torah afin de savoir quoi répondre aux paroles des apikorsim, car s'il ne répond pas à leurs erreurs et mensonges, le peuple apprendra d'eux et boira leurs eaux amères (...) et le Nom de D.ieu sera [alors] profané* » [Commentaire sur la Michna]. C'est dans cet état d'esprit qu'au 19^{ème} siècle, le célèbre commentateur du Talmud, **Rav Tsvi Hirsh 'Hayes**, le « *Mahats Hayout* », se mit à étudier les mêmes sujets que les tenants de la « science du Judaïsme » -*wissenschaft des judentum*- pour démontrer en quoi leurs conclusions sur la formation de la prière, de la Michna ou du Talmud, étaient erronées. S'il put se permettre de combattre les *apikorsim* jusque dans leurs domaines de prédilections – notamment l'histoire juive- c'est car il maîtrisait lui-même de tels domaines. A contrario, l'alliée de l'*apikoros* est l'ignorance de ceux qui écoutent ses discours ou qui lisent ses écrits. Un esprit intellectuel peu versé dans l'étude de la Torah sera ainsi flatté de voir que les *Rabbins* n'ont pas le monopole du savoir juif, ou que leurs écrits ne sont pas si différents de ceux d'autres intellectuels juifs « laïques ».... A l'inverse, celui qui sera versé dans les textes, qui sera imprégné de Torah saura réagir à ses idées mensongères et trompeuses, non pas pour essayer de convaincre l'*apikoros* lui-même, mais pour éviter à son entourage d'être séduit par ses idées contraires à la Torah...

... Qu'Ha-Chem éclaire nos yeux pour distinguer le faux du vrai !

Le *Choulh’an Arouh’* (Y’’D 240-19) stipule qu’il est interdit aux parents d’être trop exigeant (littéralement : de faire peser le joug sur les enfants) et trop rigoureux quant à leur honneur, et ceci afin de ne pas être un obstacle pour eux. L’homme devra plutôt être indulgent si les enfants ne le respectent pas (“*yimh’ol âl kévodo*”) et fermera l’œil, le parent peut ne pas tenir rigueur quant à son honneur.

Pour cette raison nos Sages disent au traité *Moëd Katan* qu’un père qui frappe son “grand” fils sera mis en quarantaine parce que il transgresse l’interdiction de placer un obstacle devant une personne - ici le parent place l’obstacle puisqu’en frappant son enfant celui-ci peut avoir des réactions interdites envers son parent, explique Rachi. Ceci est retenu par le *Choulh’an Arouh’* (ibid.). Le *Rama* écrit « n’est appelé “grand enfant” seulement âgé de plus de 22 ou 24 ans ». Cependant le *Ritva*, suivi par le *Birké Yossef*, écrit « “grand” ne se définit pas par l’âge par la nature de l’enfant, c’est-à-dire si même avant l’âge de la *bar/bat-mitsva* il peut avoir une réaction de par sa parole ou par ses gestes pouvant nuire davantage au respect des parents alors son parent devra être vigilant envers son enfant lorsqu’il lui parlera ou le réprimandera ». Le *Rambam* écrit une idée similaire dans ses *hilh’ot Talmoud Tora* (2-2) « l’enseignant n’aura pas le droit de frapper sauvagement ses élèves, il ne pourra donc pas utiliser des bâtons etc. » ; il est évident que cette loi s’applique également au père, celui-ci doit se comporter avec sérénité envers ses enfants. Le *Pélé Yoëts* écrit encore « si le père sait que la réaction de son enfant sera agressive, comme de nos jours où l’arrogance est très répandue, même si l’enfant est petit il faudra être vigilant quant à ce qu’on lui dira. Les parents doivent avoir l’esprit très calme envers leurs enfants et devront leur parler de façon très tendre etc. ». Les *Piské Tossfot* disent qu’il faut excommunier le parent qui frappe trop ses enfants même s’ils ne sont petits. Il est évident que même lorsqu’il convient de frapper les enfants, il ne faudra pas les frapper lorsqu’on est énervé.

Malheureusement de nos jours un parent qui frappe ses enfants – même correctement ! – peut être parfois poursuivi en justice, alors que l’absence totale de coups est nuisible pour l’enfant. Voilà qu’un père pieux et bon qui a un enfant mauvais sera exclu du *gan eden* parce qu’il n’a pas sévit face au comportement abusé de son fils, explique le *Gaon*. Il ne faut pas frapper les enfants pour rien, et il ne faut pas être trop sévère (*nb : c’est tout l’art de l’éducation, trouver la juste mesure...*).

Cela va sans dire qu’il est strictement interdit à l’homme de lever la main sur sa femme, comme le rappelle le *Rama* (E’’H 154-3). Le *Bet Din* peut user de tous les moyens (qu’il possède) pour punir un mari violent. Ainsi l’interdiction de frapper ne s’arrête pas qu’au garçon mais inclut également l’interdit qu’a le père de frapper sa fille. L’interdiction de frapper ses enfants c’est même en vue qu’ils fassent la Tora et les *mitsvot* ! L’auteur du *Seder Hayom* écrit qu’il est interdit de frapper les enfants avant l’âge de cinq ans, vu qu’ils n’ont pas de compréhension, les frapper est une faute !

Mais attention, certains pensent que si les parents son trop exigeants on n’est plus tenu de les respecter, c’est bien là une erreur on se doit de les respecter coûte que coûte comme écrit le *Choulh’an Arouh’* (Y’’D 240-3) « même si le fils est vêtu de vêtement riche présidant une assemblée et ses parents viennent lui faire honte, lui déchirent ses vêtements, lui crachent au visage, il n’a pas le droit de les offenser, il restera silencieux et craindra le Roi des Rois D’IEU qui lui a donné tel ordre ».

Chaque enfant devra prendre soin de ce commandement du respect des parents, agir comme bon leur semble, les réjouir et ce même s’ils n’attendent rien de leur enfant. Ne pas respecter les parents c’est fauter doublement tout d’abord envers eux et également envers D’IEU, écrit le *H’ida*.



L'objectif !

PAR RAV IMANOUËL MERGUI

Au début de la *paracha* la Tora nous raconte la grossesse de *Rivka*, elle nous livre une information quelque peu bizarre au chapitre 25-22 « les enfants qu'elle portait en elle, se disputaient, elle se demanda quel était l'intérêt de sa prière pour attendre des enfants comme tel – elle alla consulter D'IEU ». Comment les choses se sont déroulées ? *Rachi* au nom du *Midrach* explique : lorsque *Rivka* passait devant un lieu d'étude l'enfant poussait pour sortir et lorsqu'elle passait devant un lieu de culte étranger l'enfant à nouveau poussait pour sortir ! Elle alla donc consulter la maison de D'IEU pour comprendre ce qui lui arrivait. Là-bas elle rencontre *Chem* qui, par voie de prophétie, lui annonce qu'elle porte en elle deux nations l'une sera pieuse l'autre mécréante (voir versets 22 et 23 et *Rachi*). Il y a lieu de s'étonner en quoi la réponse de *Chem* apaise *Rivka*, imaginez (les dames davantage) que vous portez des jumeaux et qu'un grand *tsadik* vous annonce que l'un d'eux sera une grande lumière pour l'humanité et l'autre un tueur en série, ceci serait-il à même de vous apaiser ?!

C'est mon grand Maître *Harav Chlomo Wolbe ztqoukal* qui soulève cette question évidente, lisez sa réponse il dit : « au départ *Rivka* croyait qu'elle n'avait qu'un seul enfant alors elle était perdue tantôt il veut sortir parce que c'est la synagogue et tantôt il veut sortir pour faire des bêtises. *Rivka* ne comprend plus rien, quelle est la caractéristique de cet enfant ? Elle va donc consulter le *Bet Hamidrach de Chem* ! Pourquoi ne consulte-t-elle pas *Yitsh'ak* son mari ? Parce que *Chem* a l'avantage de diriger un lieu d'étude !!! Que lui dit *Chem* ? Il lui dit ne vous inquiétez pas vous ne portez pas un enfant indécis, tantôt *tsadik* tantôt *rachâ*, mais seulement vous portez deux enfants l'un *tsadik* et l'autre *rachâ* et ceci l'apaise. Cela l'apaise parce qu'une personne "un jour *tsadik* un jour *rachâ*" est un malheur, par contre l'un *tsadik* et l'autre *rachâ* c'est moins pire !... ». Il n'ya rien de pire que l'être indécis, celui qui est appelé communément le "bénoni", ce fantôme qui n'est rien ni *tsadik* ni *rachâ*. Le point commun entre le *tsadik* et le *rachâ* c'est qu'ils ont un **OBJECTIF DANS LA VIE**, ils savent où ils veulent

aller, ils savent où ils vont, ils savent que dans la vie il faut avancer et prendre des décisions tout en les assumant.

Ceci prend un sens particulier quant à l'éducation des enfants : leur apprendre que dans la vie il faut choisir et qu'on ne peut jouer sur tous les tableaux. Mais il faut comprendre qu'en réalité l'absence de choix découle de l'absence d'OBJECTIF. C'est cela même qu'on doit apprendre aux enfants : développer des objectifs. Si le *rachâ* s'est trompé de route il est tout au moins sur la route, quand bien même mauvaise. Et pour celui qui avance même en sens inverse il y a toujours un espoir qu'il rebrousse chemin et retrouve la bonne voie. Par contre celui qui fait du sur place, qui n'a pas d'objectif dans sa vie c'est très grave, un jour il ira à la synagogue, un autre jour en boîte de nuit et parfois dans le même jour ce sera les deux. Il vivra d'énormes contradictions ! Ceci est déroutant et *Rivka* refuse de le savoir, c'est un drame "toutes mes prières ont été inutiles" se dit-elle. Demander et implorer D'IEU pour qu'il m'envoie un enfant comme tel est un échec. Elle va solliciter *Chem*, « parce qu'il dirige un lieu d'étude », parce que dans un lieu d'étude, appelé communément "YÉCHIVA" c'est cela même qu'on apprend – « le fondement de la piété et la racine du travail c'est : que l'homme clarifie et authentifie quel est son devoir dans son monde », comme le rappelle le *Ramh'al* dans la première phrase de son *Mésilat Yécharim*. C'est ce que nous appelons là : **L'OBJECTIF DE VIE !**

Nous avons entamé cette semaine le mois de *Kislev*, bientôt nous rappellerons l'histoire des vainqueurs d'Israël mais cette victoire ne se limite pas, voire ne se définit pas, par le triomphe de la guerre mais par la victoire de ceux qui se donnent à fond pour faire bouger les choses...



